



DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT
DIRECTION DE L'URBANISME
Recensement du Paysage Architectural et Urbain

Réunion organisée par : Anne-Laure Moniot
Tél : 05 24 57 16 81

Compte rendu de la réunion du Comité Local UNESCO Bordeaux

8 décembre 2015

Reconversion urbaine du Parc Lescure

Etaients présents :

Anne-Marie Civilise, présidente de l'association « Renaissance des cités d'Europe »
Robert Coustet, professeur émérite des universités, Bordeaux III
Patrick Della Libera, service patrimoine, DGAC, Ville de Bordeaux
Bruno Fortier, architecte conseil de la Ville de Bordeaux
Michel Moga, architecte, agence Michel Moga
Anne-Laure Moniot, chef de projet, DGA, Ville de Bordeaux
Annie Poussielgues, présidente fondatrice des « Parisiens de Bordeaux »
Paule Rouquette, architecte, représentante du Conseil régional de l'ordre des architectes d'Aquitaine
Marc Saboya, professeur des Universités, Bordeaux III
Sylvain Schoonbaert, historien, Architecte, DGA, Ville de Bordeaux
Elodie Vouillon, architecte urbaniste, directrice pour le CAUE de la Gironde
Pierre Ferret, architecte
Venezia Ferret, architecte
Jean-Pierre Levy, directeur ADIM Sud Ouest
Sébastien Favant, Ville Envie, opérateur commercial
Aurélien Rol-Tanguy, urbaniste, DGA, Ville de Bordeaux

Attaché à un site qui, visiblement, est un tout, le CLUB a tout d'abord tenu à en souligner la beauté. Le stade et ses tribunes (mais aussi son entrée ou ses escaliers latéraux) forment à ses yeux un ensemble que la plaine des sports servait à mettre en scène et auquel s'ajoutaient des éléments mineurs (ses petites tribunes notamment) eux aussi très précieux.

Le projet présenté sur ce site, s'il vise à le faire vivre alors même qu'il était menacé, n'en mérite pas moins d'importantes précautions et le parti choisi lui semble pour l'instant présenter à la fois des points forts et des éléments de faiblesse qu'il faudra corriger.

L'élégance du projet est frappante et le site n'en sort pas surchargé, mais le CLUB se demande si l'orientation annoncée (un parc prolongeant celui de la Béchade) et s'avançant jusqu'au virage Sud, pourra effectivement s'installer sur ouvrage (il n'est pas en pleine terre et surmonte un parking souterrain) et si la reconstitution « terme à terme » des programmes sportifs existants n'est pas un objectif trop lourd : parc et sport ne pouvant se mêler que si les fonctions retenues ne viennent pas l'écraser.

Mais l'architecture, quant à elle, choisit de faire l'impasse sur des éléments essentiels à l'équilibre d'un ensemble qui, du coup, perd beaucoup de son charme et de son intérêt. On pense aux magnifiques escaliers latéraux, au grand parvis d'entrée (inutilement encombré), à l'écriture (pour le moment banale) des programmes commerciaux ou encore aux petites tribunes recoupées par des dalles qui altèrent leur ampleur et dont elles semblent nier les subtils porte-à-faux... Aucun de ces points n'est mineur et le CLUB accompagnera volontiers l'équipe de conception dans le soin qu'elle mettra à mieux les étudier.